Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1983)

Heft: 711

Artikel: If y a trente ans : quand les socialistes entraient en opposition

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025238

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quand les socialistes entraient en opposition

«Un bain de jouvence pour l'opposition»: c'est ce que certains espéraient, dans les rangs de la gauche, après la démission du conseiller fédéral socialiste Max Weber, en 1953. Que s'est-il passé en réalité? Difficile de dresser un constat complet de cette période. Mais quelques points de repère faciliteront la réflexion indispensable après les dernières élections au Conseil fédéral.

Pour mémoire, tout d'abord, quelques dates-clefs, en suivant la chronique de l'Almanach socialiste et de l'Almanach ouvrier:

30 novembre 1929, Bâle. Congrès du Parti socialiste suisse. 295 sections, 513 délégués. Le congrès accepte la participation du parti au Conseil fédéral par 324 «oui» contre 137 «non». Klöti est désigné candidat à l'unanimité.

16 décembre 1943, Berne. L'Assemblée fédérale nomme au Conseil fédéral le camarade Ernest Nobs, président de la ville de Zurich, par 122 voix. 2 décembre 1951, Max Weber est désigné pour remplacer Ernest Nobs.

5 décembre 1953. Le régime financier est repoussé... Max Weber donne sa démission du Conseil fédéral.

14 décembre 1953. Les instances socialistes direc-

trices (comité central) sont unanimes (moins une voix) contre la participation socialiste, dans la perspective de l'élection au Conseil fédéral.

22 décembre 1953. Streuli (rad.) est élu conseiller fédéral.

«La page socialiste» de l'Almanach ouvrier pour 1955 est consacrée à la démission de Max Weber. Sa conclusion est tout à fait révélatrice du climat de l'époque: «C'est ainsi que le Parti socialiste suisse a, de sa propre volonté, renoncé à être actuellement représenté au Conseil fédéral. Ce n'est là, bien entendu, qu'une solution provisoire jusqu'au prochain renouvellement.»

OUATRE ÉLECTIONS TESTS

En fait, l'absence de l'exécutif central durera six ans (nous quittons ici l'Almanach ouvrier qui cesse de paraître en 1956).

Deux ans après le départ de Max Weber, les socialistes gagnent quatre sièges aux élections au National et deviennent le plus fort groupe de cette Chambre avec 53 élus. Titre honorifique et progression somme toute relative, eu égard à l'importance de la cassure. Pour le reste, les socialistes, dans leur cure d'«opposition», demeurent loin d'un refus systématique des propositions majoritaires. En témoignent les mots d'ordre pour les votations populaires, pas négatifs par principe, en tout cas. Revenons-en à la pierre de touche la plus évidente pour apprécier le climat de la gauche, les élections au Conseil fédéral, au nombre de quatre pendant ces années 1953 à 1959.

Pour succéder à Max Weber, les radicaux et les démocrates chrétiens présentent un candidat cha-

Celui qui a refusé son élection au Conseil fédéral est un Vaudois: Charles Estoppey, élu en 1875. Son refus a privé le canton de Vaud d'un représentant jusqu'en 1881, date de l'élection de Louis Ruchonnet.

Un autre Vaudois, élu au Conseil fédéral contre le candidat officiel, a demandé un délai de réflexion mais a fini par accepter. C'est Ernest Chuard.

Enfin, à un autre niveau, le socialiste Achille Grospierre, que les bourgeois voulaient élire à la présidence du Conseil national pour 1927 à la place du candidat officiel Robert Grimm, a décliné ce cadeau empoisonné et laissé la place à un radical vaudois.

cun. Les radicaux espèrent un appui socialiste et leur poulain est élu au second tour.

A fin 1954 un occasion de «rentrée» se présente: trois sièges deviennent vacants à la suite du décès du démocrate-chrétien valaisan Escher et de la

NAINE, STICH, LANG

Extrait d'un article de Charles Naine paru dans «La Sentinelle» du 20 février 1925 et intitulé «La proportionnelle à l'exécutif: «Nous ne critiquons pas la façon dont les gouvernements bourgeois sont arrivés au pouvoir. L'insurrection était de leur temps. Nous cherchons simplement à expliquer pourquoi ils durent être intransigeants envers les minorités. Mais les temps ont changé, cette intran-

sigeance n'a plus sa raison d'être aujourd'hui et ce qu'il en est resté dans les mœurs politiques doit disparaître.» Les temps n'en finissent pas de changer.

Quel sort subira le postulat Stich du 25 juin 1982? Il invite le Conseil fédéral «à profiter de l'établissement de la réglementation relative à la compensation de la progression à froid pour modifier le système de calcul du revenu imposable de telle sorte que le contribuable puisse défalquer, jusqu'à

concurrence d'un montant à déterminer, les loyers qu'il paie».

Hedi Lang aurait eu de meilleures chances de devenir conseillère fédérale. Cette légende circule encore alors que la conseillère d'Etat zurichoise n'est au bénéfice que d'un seul indigénat, celui de Wetzikon, dans le canton de Zurich. De meilleures chances, peut-être, mais il y a une année contre M. Friedrich. démission des radicaux Rodolphe Rubattel et Kobelt. Le grand retour de la gauche n'a pas lieu finalement, tandis que les radicaux doivent céder leur majorité absolue fraîchement reconquise: sont élus deux démocrates-chrétiens et un radical (Chaudet). Au total, dès lors, une parité radicale et démocrate-chrétienne au Conseil fédéral, l'arbitre éventuel étant le démocrate du centre Feldmann (les radicaux tessinois sont furieux de l'élection du PDC Lepori).

Une déclaration du groupe socialiste témoigne, dans sa conclusion, de la nostalgie «participative» de l'opposition: «Nous continuerons notre lutte pour obtenir une double représentation au Conseil fédéral comprenant sept membres.»

Aux élections succédant au renouvellement des Chambres en 1955 le groupe socialiste déclare: «On nous exclut, nous répondons en votant blanc». Et le groupe des Indépendants, coutumier de telles actions, présente deux socialistes contre MM. Etter et Petitpierre. Sans effet.

En 1959, le Parti socialiste fait sa rentrée au Conseil fédéral avec deux élus. Mais, consciemment ou inconsciemment, la majorité bourgeoise se souvient du passage de Max Weber au Conseil fédéral. C'est que le choc avait été rude, au point que l'hebdomadaire «Curieux» avait pu noter, dans son édition du 9 décembre 1953 au sujet de la démission du responsable socialiste des Finances fédérales: «C'est dangereux, un homme comme ça. Il valait mieux qu'il s'en aille. Sinon c'est le gouvernement tout entier qui se serait converti au socialisme. Hé non, ce n'est pas une simple boutade. Il y a des indices!...»

La longue marche vers l'adoption de la formule magique a été relatée dans une thèse de doctorat, peu connue bien sûr comme la plupart des exercices du genre, mais qui est aujourd'hui un précieux instrument de référence¹.

Dans le ménage interne du Parti socialiste, la «cure de jouvence» se limita à quelques événements de moyen retentissement. L'adoption d'un manifeste pour le socialisme démocratique à Lucerne en février 1957 (n'oubliez pas les insurrections de Poznan et de Budapest en 1956) et la révision du programme à Winterthour (juin 59) manifestent une certaine rupture avec le passé, mais l'orientation générale reste aussi pragmatique qu'auparavant.

En fait, il serait difficile d'affirmer que le PSS a été réellement un parti d'opposition pendant l'intermède des années cinquante.

FEMMES

Kopp après Coop

Parmi les enjeux des fameuses élections du 7 décembre: la gloire de «placer» éventuellement la première femme au Conseil fédéral. Cet «exploit» ayant été refusé aux socialistes, les bourgeois se cherchent, sans hâte fiévreuse mais par un froid calcul, une candidate vendable — dans leurs propres rangs tout d'abord. Ils ne trouveront rien du côté du Conseil des Etats (Josi Meier sera trop âgée au départ d'Alphons Egli, et Monique Bauer restera à tous égards impossible). Pas grand-chose non plus au Conseil national, sauf bien sûr Elisabeth Kopp, radicale zurichoise de la tendance pas (encore) trop dure.

M^{me} Kopp, que plus personne n'envisage seulement comme l'épouse du Concepteur global des médias ou comme la fille d'un ancien directeur général de la Banque Nationale Suisse, a certes un profil un peu écolo sur les bords (elle persiste à penser que la priorité n'est pas à l'économie, et que celle-ci a intérêt à faire bon ménage avec l'écologie). Mais au reste, l'image est bonne: née en 1936, licence de droit en 1960, depuis 1974 présidente de la commune de Zumikon (33 000 habitants, sur la côte

dorée zurichoise), membre du comité de l'Association des communes suisses, administratrice d'une petite holding domiciliée à Zoug. Au Conseil national depuis 1979, avec une très belle réélection récente en tête de la liste radicale de Zurich-campagne, devant le patron des patrons (H. Allenspach) et le président du parti cantonal (H. G. Lüchinger). Mis à part les jaloux faits au passage, M^{me} Kopp offre déjà un portrait presque conforme, à deux législatures de l'échéance. Quand Rudolf Friedrich aura tiré ses neuf ans au Conseil fédéral, elle aura 55 ans. L'âge de Lilian Uchtenhagen pour tout dire.

Pour les amateurs de séries statistiques et de probabilités: douze ans se sont écoulés entre la première votation fédérale (1959) et sur le sujet et l'octroi du droit de vote et d'éligibilité aux femmes suisses (1971). Il aura fallu douze ans depuis lors pour qu'une femme soit officiellement candidate au Conseil fédéral. En 1991, la Confédération aura 700 ans, et M^{me} Kopp 55 ans (cf. plus haut).

EN BREF

Les coopératives agricoles sont souvent encore de vraies coopératives avec une responsabilité solidaire de tous les coopérateurs. Les conséquences peuvent être dramatiques quand les affaires vont mal. En raison des malversations du gérant d'une coopérative agricole lucernoise et malgré l'aide de créanciers, des banques et de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse centrale, chacun des 125 membres a dû débourser 8000 francs pour éviter la ruine de l'entreprise. On se souvient peut-être de précédents, il y a une cinquantaine d'années, dans les Alpes vaudoises.

Dans son premier numéro de décembre, le «Messager» de l'Eglise réformée du canton de Zurich (Kirchenbote) fait le point sur la question de la création d'un évêché zurichois. Même ton qu'au Consistoire genevois (DP 710): les oppositions à l'établissement d'un siège épiscopal dans la ville de Zwingli paraissent renvoyer une entrée en matière éventuelle au XXI° siècle.

¹ Arthur Fritz Reber: «Der Weg zur Zauberformel. Schweizer Bundesratswahlen 1919-1959.» Peter Lang-Verlag, Berne 1979.